
LIEU : campus de Longueuil

TYPE D'EMPLOI : Contractuel, syndiqué

Mission

Le Collège Ellis est une institution d'enseignement supérieur privé qui offre à tous ses étudiants, issus d'un cheminement d'études secondaires, post secondaire et de changement de carrière, un environnement d'apprentissage pratique et innovant ainsi qu'un milieu de vie stimulant et engageant en vue de développer les meilleurs professionnels et citoyens de la société de demain.

Description

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS :

1.1 Dispenser de la formation disciplinaire dans le programme de Soins infirmiers du Collège Ellis, comprenant, notamment :

- Préparer et présenter ses plans de cours à la direction des études conformément aux paramètres et aux dates édictées par le Collège, soit au plus tard le 30 juin pour la session d'automne, 30 avril pour la session d'été et le 30 novembre pour la session d'hiver;
- Développer les outils pédagogiques nécessaires à la prestation des cours et à la réussite des étudiants;
- Préparer et présenter ses cours en conformité des plans-cadres approuvés par la direction des études, selon le calendrier et l'horaire établis;
- Évaluer le rendement, les progrès des étudiants et l'atteinte des compétences selon les modalités inscrites aux plans de cours et faire le suivi auprès de la direction des études (directeur des études et coordonnateurs de programmes);
- Assurer le suivi des apprentissages nécessaire auprès des étudiants lors de rencontres individuelles, de groupes ou par Omnivox (convention collective article 9.6.01);
- Remettre au Collège une copie vierge de l'examen final accompagné du corrigé aux dates déterminées, soit 15 jours ouvrables avant la date de l'examen;
- Effectuer les évaluations prévues au plan de cours et remettre à la direction du registrariat et des opérations les notes des étudiants aux dates déterminées.

1.2 De plus, dans le cadre de la dynamique des programmes et du Collège :

- Contribuer à la mise en œuvre des mesures appropriées pour répondre aux besoins des étudiants;
- Contribuer au développement des programmes d'études et de la formation générale, à leurs évaluations et à leurs mises en œuvre au Collège;
- Fournir au besoin, toute information que le Collège jugera utile;
- Selon les paramètres édictés par le directeur des études, respecter et faire respecter les politiques et règlements du Collège entre autres, l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) et le Plan institutionnel de réussite (PIR);
- Maintenir le lien avec les coordonnateurs et les autres enseignants;
- Participer aux différentes rencontres et activités pédagogiques.

Qualifications et compétences

- Baccalauréat en biologie.
- Avoir complété ou être en train de poursuivre des études de deuxième cycle dans la discipline ou dans un champ étroitement connexe à la discipline OU détenir un diplôme de deuxième cycle en biologie, avec un baccalauréat dans une discipline connexe.
- Toute expérience d'enseignement au niveau collégial sera considérée comme un atout.
- Bonne maîtrise de la langue française parlée et écrite

Conditions de travail

- Les contrats sont soumis session par session selon les différents besoins. Les tâches sont attribuées selon l'ancienneté et l'expertise.
- Les tâches théoriques peuvent être réparties du lundi au vendredi entre 8h et 17h. Les tâches de supervision de stages peuvent être réparties du lundi au vendredi sur les quarts de jour et de soir des divers établissements partenaires.
- Salaire selon l'échelle salariale en vigueur.

Souhait de la direction : Le candidat ou la candidate doit pouvoir embrasser les valeurs du Collège que sont l'engagement, le dépassement et le service.

Ce poste vous intéresse, nous vous invitons à transmettre votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre de présentation, au plus tard le 31 juillet 2024 : Caroline Blackburn cblackburn@ellis.qc.ca

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées. Le Collège Ellis souscrit au principe d'équité en matière d'emploi et applique un programme d'accès à l'égalité pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées (des mesures d'adaptation peuvent être offertes pour les personnes handicapées afin de faciliter le processus de sélection).

Dans ce document, l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.